CESC du mardi 24 mars 2015

Présents :

Timothée MAURIN, Camille SEGUIN, délégués élèves
Virginie CHAILLOU, Laure MICHAUD, représentants des parents d'élèves
Agnès FRAGALE, Valérie DAUGA, représentantes des enseignants
Maude MASIF, directrice de l'école élémentaire M. Nadaud (Châteauneuf)
Emilien TAROT, lycéen en stage au collège M. Genevoix
Barbara GUINDON, assistante d'éducation
Alexandra GARON, infirmière
Patricia HAKIM, gestionnaire
Laurent CARDONA, principal adjoint

Excusés : M. DUBREUIL, principal, M. AUGUSTE, gendarme

1 - Actions en cours et à venir

Sécurité routière :

- Journée transports scolaires mise en place par le Conseil Général : elle a eu lieu le 13 oct. 2014.
- Journée sécurité routière (Label Vie) : elle aura lieu le jeudi 4 juin 2014 pour les élèves de 5ème. Les modalités de l'année dernière sont reconduites compte-tenu de la satisfaction de tous.
- ASSR : l'ASSR1 (5ème) sera passé le 10 juin, l'ASSR2 (3ème) le 14 avril. Cette attestation est obligatoire pour obtenir le BSR. Nous remercions Jimmy GUISNET pour son investissement précieux permettant une mise en place efficace.

Bien-être / Climat scolaire :

Monde des ados : cette action proposé par Mme Garon et Aubry Clément (animateur AILAN) peine à se mettre en œuvre faute d'élèves volontaires.

Lutte contre le harcèlement (suite enquête climat scolaire) : voir point n°3

GPDS (prévention décrochage) et groupe « Gestion de crise » : leur mise en place n'est pas encore effective à ce jour.

Citoyenneté :

Formation délégués (→ lycée) : les délégués ont tous reçu ½ journée de formation avec le concours de la FCOL. Elèves, enseignants, parents et équipe de direction sont satisfaits de ce dispositif. Une ½ journée a en outre eu lieu au lycée E. Vinet de Barbezieux pour former conjointement les délégués de 3ème et ceux de 2de. Les délégués élèves indiquent qu'elle a été utile et agréable. L'expérience semble donc à reconduire.

Courir pour offrir : Mme Fragale dresse un bilan de l'action qui a eu lieu le 18 décembre dernier. Elle souligne l'intérêt des séances de sensibilisation mises en place avec les classes de 5ème au préalable avec le témoignage de délégués de l'AEM. Les élèves de ces classes se sont d'autant plus engagés dans l'action de solidarité. Le bilan financier n'est pas complètement dressé mais la somme récoltée devrait être identique à celle de l'année dernière (autour de 3000€).
Mme Masif indique que l'action a aussi été un succès à l'école élémentaire.

Lien aux parents : il est convenu qu'un calage avec l'association des parents d'élèves est nécessaire pour organiser un café des parents autour de l'évaluation des élèves.

Nutrition-santé :

- **Commission menus :** Mme Hakim fait état de sa satisfaction car cette instance fonctionne de mieux en mieux. Les élèves, parents et professeurs y sont très participatifs et les apports sont utiles à l'établissement des menus.

- **Lutte contre le gaspillage :** depuis plusieurs années la lutte contre le gaspillage alimentaire est une priorité du collège. Le tri des déchets est effectif ainsi que leur compostage. La présence d'un agent dans le restaurant scolaire au moment du repas permet en outre de veiller à ce que les élèves ne prennent pas trop de pain. A cet égard un « gâchimètre » est installé depuis quelques jours avec le concours de Calitom. Cette action s'inscrit dans le cadre d'un projet sur le long cours autour du pain.

- **Forum santé Angoulême :** tous les élèves de 3ème y ont participé. De l'avis de Timothée MAURIN, Camille SEGUIN ce temps a été utile et profitable. Il conviendrait donc de renouveler l'action l'an prochain.

- **PSC1 :** comme chaque année les élèves de 4ème sont formés au PSC1 grâce à l'engagement de Mme Baldi, Mme Fragale et Mme Garon, formatrices. La nouveauté consiste à avoir formé les assistantes d'éducation ainsi qu'un agent et la secrétaire, afin de permettre une meilleure prise en charge des élèves en cas d'accident. Mme Garon fait état de la vétusté du matériel. Mme Michaud indique que l'APE serait susceptible d'apporter une aide financière sur la base d'un projet qui lui serait présenté.

2 - Lutte contre le harcèlement scolaire : plan d'action

La lutte contre le harcèlement scolaire est une priorité nationale que l'équipe de direction souhaite décliner au niveau de l'établissement, suite, notamment, aux conclusions de l'enquête de climat scolaire menée l'an dernier. Cette dernière révèle que, sans que ce soit un phénomène inquiétant, il existe des phénomènes pouvant s'apparenter à du harcèlement qu'il serait passible de pallier en mettant en œuvre des actions selon plusieurs axes.

La démarche proposée est proposée sous la forme d'une carte heuristique (voir annexe) :

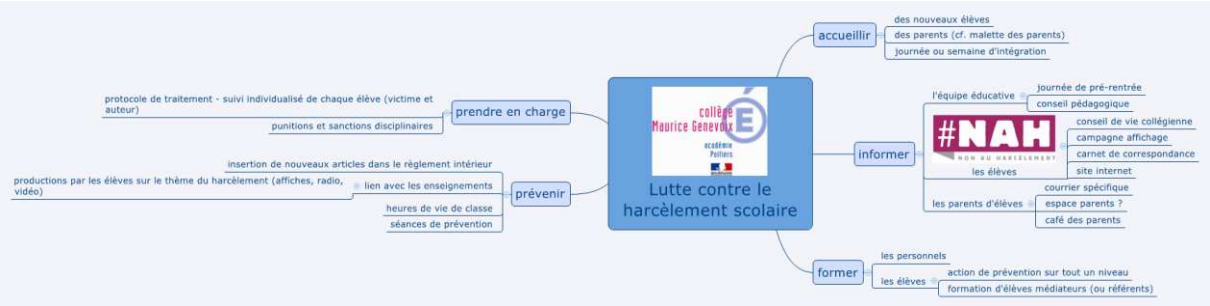

5 objectifs peuvent être mis en œuvre :

- Mieux accueillir les nouveaux élèves et leurs parents ;
- Informer l'équipe éducative, les élèves et leurs parents (conseil pédagogique, conseil de vie collégienne, affichage, site internet, café des parents, courrier aux familles,…) ;
- Former les élèves et les personnels (en faisant appel le cas échéant à une association qualifiée) ;
- Prévenir les phénomènes de harcèlement (nouveaux articles dans le règlement intérieur, campagne de prévention au travers des heures de vie de classe ou dactions de communication par et pour les élèves via des affiches, des vidéo, des émissions de radio,…) ;
- Mieux prendre en charge les élèves victimes et auteurs : mise en œuvre d'un protocole commun, suivi des élèves, punitions et sanctions scolaires).

Madame Dauga fait remarquer que cela fait beaucoup de choses. M Cardona répond qu'il ne faut pas envisager de prendre le problème sur tous les fronts en même temps, mais au contraire de mettre en place une démarche progressive, à la mesure de ce que chacun est en capacité de faire avec les moyens et le temps dont il dispose.
Les parents d'élèves font remarquer qu'il ne faudrait pas stigmatiser le collège en parlant trop souvent de harcèlement. M Cardona répond qu'il convient effectivement de choisir les termes et que l'on peut aussi envisager ces actions sous couvert de l'amélioration du climat scolaire.
Mme Masif ne s'oppose pas à ce qu'un travail soit mené en lien avec les élèves de l'école élémentaire, en vue de leur future entrée au collège.
Les représentantes des parents d'élèves craignent que l'évocation à outrance du harcèlement finisse par angoisser les futurs élèves.
M. Cardona répond qu'il n'est pas nécessaire d'employer ce mot mais que l'on peut se référer au concept de climat scolaire, ou de brimades, bousculades, phénomènes de bouc-émissaire,… Il faut effectivement se garder de tout catastrophisme.

3 - Education à la santé et à l'hygiène : projet en direction des élèves de 6ème avec une action possible dans le cadre de la liaison école-collège.

Ce projet est présenté par Barbara GUINDON (assistante d'éducation) et Alexandra GARON (infrmière). Mme GARON l'a mené au collège de Blanzac avec la CPE et souhaite voir dans quelle mesure on pourrait le transposer à Châteauneuf.
Les trois axes de ce projet sont :

- L'éducation à l'hygiène ;
- Apprendre à porter secours ;
- Relations garçon/filles ; mieux connaître la puberté.

Les deux premiers axes feront l'objet d'un travail en lien avec les classes de CP de l'école élémentaire M. Nadaud de Châteauneuf.
Les modalités complètes sont consultables dans le document en annexe.
Le projet sera testé sur une classe de 6ème durant le troisième trimestre.
Mme Masif, directrice de l'école élémentaire, indique qu'un travail est déjà mené sur les thématiques citées et qu'il faudra faire attention de ne pas être redondant.

4 – Pas de question diverse.